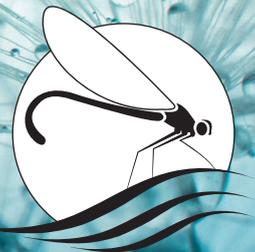


LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines - Secteur Alsace Centrale



MISSION EAU
zones pilotes

SOMMAIRE

- p.1** Actualités printanières
Rappel réglementaire
- p.2** Jardinage Naturel : conseils de
saison par Eric Charton
- p.3** 10 ans d'action et plus ...
- p.4** Programme local de la Semaine
des Alternatives aux Pesticides

CONTACT :

Christine GUIONIE-Mission Eau
christine.guionie@sdea.fr
Secteur Alsace Centrale
Tél. 03 90 57 50 95

www.mission-eau-alsace.org



Facebook "Mission Eau Zones Pilotes"

SDEA



EDIT'EAU



Pour la 10^{ème} année consécutive la manifestation «Semaine des Alternatives aux Pesticides», bien connue maintenant, est organisée en Alsace. L'implication de nombreux partenaires locaux et régionaux nous montre qu'il est important de poursuivre la sensibilisation sur cette thématique.

En cette période de modification de la réglementation de l'usage des pesticides pour les collectivités et les particuliers, les animations proposées dans le cadre de cette manifestation prennent tout leur sens. Chaque participant pourra ainsi trouver des solutions à ses problématiques, répondant à des attentes aussi bien pour les jardiniers amateurs que pour les professionnels, grâce à la présence de nombreux intervenants et experts.

Nous vous attendons nombreux, comme chaque année !

Gilbert LEININGER,
Président de la Mission Eau,
Vice président du SDEA

ACTUALITÉS PRINTANIÈRES

ALSACE

17 AU 26 MARS

SEMAINE DES
ALTERNATIVES
AUX PESTICIDES

10^{ème} édition alsacienne

L'édition alsacienne 2017 de la Semaine des Alternatives aux Pesticides se déroulera du **17 au 26 mars 2017** grâce à l'implication de nombreux partenaires locaux et au soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est. Pour ses 10 ans d'existence, de nombreux événements seront proposés.

Retrouvez le programme régional sur le site internet des Missions eau [et le programme local en page 4.](#)



SCHERWILLER

9 MARS

LANCEMENT CONCERTATION
DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRICOLES DURABLES QUI PRÉSERVENT L'EAU DES CAPTAGES

Agriculteurs, élus, citoyens, etc. tous sommes concernés par la reconquête de la qualité de l'eau de notre territoire. Cultiver des plantes nécessitant peu d'intrants pourrait limiter les pertes de nitrates vers la nappe phréatique. Des filières existent, d'autres sont à soutenir, des débouchés locaux peuvent se développer, etc.

Afin de réfléchir collectivement avec les acteurs concernés au développement de ces cultures, le SDEA lance une démarche de concertation. sur cette question, au niveau du territoire du Piémont (entre Barr et Kintzheim).

Tout est imaginable et c'est avec tous les volontaires du territoire du Piémont que les solutions doivent être élaborées.

Nous vous invitons donc à venir participer à la réunion de lancement de la concertation le **jeudi 9 mars à 19h30 à la salle des fêtes de Scherwiller.**

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

PESTICIDES

2017

USAGE DES PESTICIDES
Les changements en 2017

La loi Labbé de 2014 et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 induisent des modifications importantes.

Phase 1 «Etat, collectivités locales et établissements publics» : objectif Zéro Pesticide dans les espaces publics au 1er janvier 2017, interdiction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts, voiries, promenades et forêts.

Phase 2 «Les particuliers» : dès 2017, certains produits ne seront plus en **vente libre** (accessibles auprès d'un vendeur spécialisé qui prodiguera les conseils d'utilisation). Puis à partir du **1er janvier 2019, interdiction de la vente, de la détention et de l'usage des pesticides** pour un usage non professionnel.

JARDINAGE NATUREL : CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

DES COURGES OMNIPRÉSENTES !



Le saviez-vous ?

Pour donner du volume à l'espace «Courges», le jardinier **peut y enfoncer de longs piquets en tipi**.

A leurs pieds, il sème **en mai des haricots rames** en poquet de 5 à 10 graines. En mai et sur le rang, le jardinier peut aussi **repiquer des laitues ou semer des radis** pour utiliser les emplacements momentanément libres.

Enfin, les concombres se développent **mieux sur un grillage à la vertical**.



Accumulation de déchets organiques



2 Ensemble, protégeons l'eau en Alsace !

La famille des cucurbitacées compte des centaines d'espèces à travers le monde. Elles sont incontournables dans la cuisine et bien entendu au jardin nourricier !

■ LEURS BESOINS

Cette famille est facile de culture ; elle se satisfait **d'un sol riche en matières organiques**, qui peuvent être très fraîches.

Quel jardinier n'a pas vu, sans le semer, un potiron se développer sur le tas de compost ou de fumier, parfois plus rapidement et plus vigoureusement encore que dans son potager ? Les cucurbitacées **ont besoin de place pour s'étendre** (plusieurs m² pour certaines espèces) et une **situation ensoleillée**. Un excès d'humidité ou d'ombre ralentit leur croissance et les rend sensibles aux maladies comme l'oïdium.

Le jardinier doit prévoir dans son potager un **espace réservé aux courges coureuses** ce qui évite l'envahissement des rangs de carottes ou de haricots verts. **Une rotation d'année en année n'est pas nécessaire, car beaucoup de nutriments sont apportés tous les ans sous forme de déchets verts ou de compost**.

Les courgettes non coureuses, les concombres ou les cornichons peuvent facilement s'intégrer dans le potager gastronomique.

■ LES GRANDES ÉTAPES

L'espace « courges » est préparé dès l'hiver. Le jardinier peut accumuler différents déchets organiques comme **des fanes de légumes ou des pieds de tomates déchiquetés, des déchets de tailles coupés** en tronçons au sécateur ou à la cisaille, l'enlèvement de l'excès de plantes ou la vidange d'un bassin, les déchets de toilettes sèches, etc. Une couche **de feuilles mortes** assure la finition ! L'épaisseur de dépôt peut avoisiner les 20 à 40 cm.

En avril ou en mai, le jardinier sème dans des **godets individuels** de 7 x 7 cm :

- 1 à 2 graines par godet pour les courges,
- 2 à 3 pour les courgettes,
- 3 à 5 pour les concombres, les cornichons ou les melons.

Les godets sont remplis de terreau ou de compost mélangé à la terre de jardin (2/3 - 1/3). Il est important de prévoir **une étiquette pour chaque godet**. Une fois

que les 2 premières vraies feuilles apparaissent, **seul un pied est gardé**. Les autres peuvent être repiqués avec précaution dans d'autres godets.

En mai ou juin, c'est le moment de repiquer les plants. Le jardinier creuse un trou de 30 x 30 cm à la bêche puis le remplit de compost demi-mûr. **Les distances de plantations en tous sens varient d'1 à 2 m selon les espèces**. Les jeunes plants sont plantés avec précaution car ils sont très fragiles. La terre est tassée autour ; suit un arrosage copieux.

Afin de **protéger ces plants de l'attaque des limaces**, il est possible d'enfoncer de 3/4 un pot dont le fond a été coupé. Cette **barrière mécanique est complétée de cendres de bois ou de 5 grains d'anti-limaces autorisés en Agriculture biologique**. Un renouvellement est souvent nécessaire ; une fois les plants bien développés, les attaques sont moins à craindre.

Les apports de déchets verts déchiquetés peuvent se poursuivre entre et sur les rangs tant qu'il y a de la place. **Plus l'épaisseur du paillage est importante, moins le jardinier doit arroser**. Avant leur floraison, les plantes indésirables (mauvaises herbes) sont arrachées manuellement et **laissées sur place pour renforcer l'épaisseur du paillis**. Tailler les rameaux permet d'avoir des fruits plus gros mais moins nombreux (tailler par exemple à la 2^{ème} feuille après le fruit) .

En fin de saison, les feuilles se couvrent d'un feutrage blanc (oïdium). **Le jardinier les coupe à la base et les met à composter à chaud avec des tontes de gazon**. Des pulvérisations avec une décoction de prèles limitent la prolifération de cette maladie.

Côté récolte, les courgettes ou les concombres sont cueillis à point et à besoin. Pour les autres cucurbitacées qui sont plutôt de conservation, il est important que **leur pédoncule et leur peau soient durs**. Elles sont conservées sur un lit de paille à la cave ou dans le garage, sans les entasser ou les blesser.



10 ANNEES D' ACTIONS ET PLUS ... ÉVOLUTIONS D' USAGE DES PESTICIDES ?

De nombreuses actions ont été menées par les partenaires agricoles, les instituts techniques, les agents de développement des collectivités, les référents jardinage naturel et bien d'autres pour modifier les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires. Les Missions Eau ont contribué, au fil des ans, à diffuser les messages pour la protection de nos ressources naturelles tout en mettant en oeuvre des actions phares, telles que la Semaine des Alternatives aux Pesticides en Alsace qui fête ses 10 ans.



L'ensemble des actions menées a permis d'accompagner les professionnels et amateurs vers les techniques alternatives aux pesticides et d'engager des démarches innovantes en Alsace comme ailleurs.

■ DES COMMUNES DE PLUS EN PLUS MOBILISÉES

Les « Communes Nature » : cette charte créée en 2011 par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Alsace, récompense les communes alsaciennes qui se sont engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Celles qui ont anticipé l'évolution de la réglementation **en supprimant l'usage total des phytosanitaires sont récompensées de 3 libellules**. Leur nombre a été **multiplié par 16 en 4 éditions**, passant de 9 en 2011 à 151 en 2016.



Un soutien important des pouvoirs publics : depuis 2008, près de **4 millions d'euros de subventions** ont été accordés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Alsace aux communes, pour la réalisation d'études (plan de désherbage ou de gestion différenciée), d'achat de matériels alternatifs, de formations ou bien d'actions de communication.

■ UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DE LA SOCIÉTÉ

La consommation bio : aujourd'hui 89% des français déclarent consommer bio, même occasionnellement, contre 37% en 2003. De plus, le marché du bio a enregistré lors du premier semestre 2016, **une croissance de plus de 20%** en comparaison avec le premier semestre 2015¹.

Un large écho dans les médias : de nombreux reportages et films portent ces dernières années sur les problématiques liées à l'usage des produits phytosanitaires ou sur les modes de consommation.

Les parts d'audience télévisée et le nombre d'entrées au cinéma illustrent un intérêt croissant des spectateurs sur ces questions.

■ LE MONDE AGRICOLE ÉVOLUE DANS SES PRATIQUES

Les fermes Dephy : en France, plus de **2000 agriculteurs** sont engagés dans **184 groupes Dephy**, afin d'assurer la démonstration et la promotion des pratiques économes en produits phytosanitaires. En Alsace, 3 groupes de fermes Dephy constituent le réseau piloté par la Chambre d'Agriculture d'Alsace : 2 en grandes cultures et 1 en viticulture. La quantité de substances actives vendues en Alsace baisse depuis 2010 : de **570 tonnes/an** (en moyenne sur 3 ans lissés) à **518 tonnes/an**².

La part de l'agriculture biologique : elle a profondément augmenté en Alsace ces 10 dernières années puisqu'elle correspond à une Surface Agricole Utile (SAU) de 6.5 % en 2015 (contre 5% en moyenne en France) alors que celle-ci n'était que de 3.4% en 2005 (contre 2% en moyenne)³. Cela correspond à plus de **22 000 ha**. Et au 1er janvier 2016, ce sont **41 fermes alsaciennes** qui sont engagées dans la conversion, **5 fois plus qu'en 2015**.

■ LA RESSOURCE EN EAU QUI S'AMÉLIORE MAIS LENTEMENT

Grâce aux engagements de chacun et aux politiques de restriction et d'interdiction d'usage, des succès ont pu être constatés sur le secteur Rhin-Meuse en matière de qualité des eaux superficielles et souterraines.

Eaux superficielles : le nombre de points de suivis des eaux superficielles sur lesquels **les concentrations en nitrates sont supérieures à 25 mg/l diminue régulièrement depuis 1997**. Grâce à cette amélioration, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a recensé 64 espèces piscicoles dans le Rhin. Toutefois les critères d'évaluation de la qualité des eaux superficielles deviennent plus exigeants et masquent les progrès. **Un large panel de pesticides est encore détecté**.

Eaux souterraines : un inventaire de la nappe rhénane a été réalisé en 2016 par la Région Grand Est et les partenaires allemands. Les résultats permettront **de connaître les évolutions du taux de nitrates et de pesticides dans les eaux souterraines**, notamment dans les zones vulnérables. La vigilance reste de mise puisque de nouvelles molécules sont régulièrement utilisées, et donc peuvent être retrouvées dans la ressource.

LA RÉGLEMENTATION

Plusieurs lois majeures ont imposé une évolution des comportements vis-à-vis de l'usage des produits phytosanitaires dans tous les domaines d'utilisation.

La loi Labbé du 6 février 2014, modifiée par la loi sur la transition énergétique du 22 juillet 2015, réglemente l'usage, la commercialisation et la détention des produits phytosanitaires auprès des particuliers et des services techniques des communes.

Elle a fixé **l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires au 1er janvier 2017 pour les collectivités et au 1er janvier 2019 pour les particuliers** (avec toutefois des exceptions).



Outils de désherbage mécanique pour les communes (1) ou les agriculteurs (2)



1 Source Agence Bio/ CSA; 2 Source BNVD (Banque nationale des ventes pour les distributeurs); 3 Source OPABA

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES EN ALSACE

PROGRAMME LOCAL



ATELIERS / FORMATIONS

■ Collectes gratuites de produits phytosanitaires non utilisés et conseils pour s'en passer

par le SMICTOM d'Alsace Centrale, avec Éric Charton, conseiller en jardinage naturel. Exclusivement réservées aux particuliers habitant en Centre Alsace.

- **Vendredi 17 mars.**

13h-17h. Déchèterie, Scherwiller.

- **Samedi 18 mars.**

8h-12h. Déchèterie, Sundhouse.

■ Initiation à la permaculture

Formation payante avec Noham CHOULANT de PlantOburo et Robert BITTER de la Maison de la Nature. Inscription auprès de Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale au 03.88.85.11.30 ou lamaison@maisonnaturemutt.org

Du lundi 20 mars au vendredi 24 mars. 9h à 17h30. Muttersholtz.

■ Labo vert et Troc plante

avec Stéphanie Frey de la FREDON Alsace en partenariat avec Nature et Vie.

Sur la base d'échantillons, apprenons à reconnaître les maladies et ravageurs de nos jardins. Pour le troc plante, venez avec vos plants, bulbes, boutures, etc. pour les échanger.

Dimanche 26 mars.

- **9h-12h pour le troc plante,**

- **à partir de 10h30 pour le labo vert.**

Jardin de M et Mme Langrand,

34 rue du Général Vandenberg. Barr.



CONFÉRENCES

■ Les potions magiques du jardin

avec Robert BITTER, animateur de la Maison de la Nature du Ried et d'Alsace Centrale en partenariat avec la commune de Muttersholtz.

Ortie, prêle, ail et compagnie, associées et dosées avec précision, ces plantes protégeront naturellement votre jardin. Manipulez, sentez, goûtez ces plantes, confectionnez ces potions magiques et repartez chez vous avec des fiches-recettes et des échantillons d'infusions et de décoctions.

Vendredi 17 mars. 18h30 -20h30. Maison de la Nature, Muttersholtz

■ Le potager d'un paresseux

avec Didier Helmstetter, en partenariat avec Nature et Vie.

Mardi 21 mars. 20h. Mairie, salle Ehret Wantz, Heiligenstein.

■ Stammtisch sur le jardinage naturel

avec Éric Charton, conseiller en jardinage naturel.

- **Mercredi 22 mars. 19h30. Camping Palmer, 11 rue du Baron de Favers, Scherwiller.** En partenariat avec l'ACJCA.

- **Jeudi 23 mars. 20h00. Mairie, Wittisheim.** En partenariat avec la commune de Wittisheim.

CINÉ - DEBAT

■ Projection du film "DEMAIN"

Film de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Adoptant un point de vue optimiste, ce documentaire recense des initiatives dans dix pays de par le monde : des exemples concrets de solutions aux défis environnementaux et sociaux du XXI^e siècle, qu'il s'agisse d'agriculture, d'énergie, d'économie, d'éducation ou de gouvernance.

Vendredi 24 mars. 19h30. Foyer culturel, 27 rue de la Paix, Dambach-la-ville.

Projection organisée par Damb'Nature, suivie d'un échange sur les thèmes agriculture-alimentation et éducation avec l'OPABA et M et Mme de Saint Germain, éducateurs Montessori. Entrée gratuite.

Zooms

Les libellules au fil de l'Aubach
Journée festive à Scherwiller

**Dimanche 19 mars,
Salle polyvalente Alphonse Haag**

• 9h30-12h30. **Balade "A la découverte de la biodiversité du vignoble"** par Jean-François DUSART animateur de la Maison de la Nature et les viticulteurs de Scherwiller.

• 10h-11h30. **Labo vert** par Virginie Aubert de la FREDON Alsace. Sur la base d'échantillons, apprenons à reconnaître les maladies et ravageurs de nos jardins.

• 11h30-12h. **Spectacle "Les convoyeurs du fond"** par la Caravane des Illuminés avertis.

• 12h. restauration (réservation 06 78 04 79 25)

• 12h-15h. **Bourse de potagers.** Permanence du conseil des enfants et du SMICTOM d'Alsace Centrale et moments d'échange.

• 13h30-14h. **Spectacle "Les convoyeurs du fond"** par la Caravane des Illuminés avertis.

• 15h - 17h. **Conférence d'introduction à la permaculture** par Noham Choulant.

• 11h-12h puis 14h-15h (horaires à confirmer).

Exposition de la nappe phréatique

Journée organisée par le SDEA, le SMICTOM d'Alsace Centrale et la commune de Scherwiller.

Les coûts cachés des pesticides

Vendredi 24 mars - 9h30

Lycée agricole d'Obernai

avec Denis Bourguet et Thomas Guillaume de l'INRA.

« Les pesticides chimiques procurent de nombreux bénéfices, en contrôlant les ravageurs de culture et de nombreux vecteurs de maladies humaines. Leur utilisation est toutefois de plus en plus controversée et de moins en moins tolérée à cause de leurs **impacts sur la santé humaine et l'environnement.** Les coûts économiques engendrés par ces impacts, difficiles à estimer, sont généralement ignorés ou sous évalués. Leur prise en compte déboucherait sur une réévaluation du bénéfice net conféré par les pesticides. »

LA LETTRE DE L'EAU

n°19 Mars 2017

Édition trimestrielle diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Christine GUIONIE

Mission Eau SDEA

christine.guionie@sdea.fr /

Tél. 03 90 57 50 95

Secteur Alsace Centrale

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur Alsace Centrale
4 rue d'Espagne, 67230 Benfeld
Directeur de la publication : Franck Hufschmitt

Conception - rédaction : Missions Eau, E. Charton
Photos : Missions eau, E. Charton, Polo graphiste, A. Gessat et C. Creutz

Impression : Ott imprimeur - Wasselone
Tirage : 12 000 exemplaires / ISSN 2270-1656



MISSION EAU
zones pilotes